



Nancy, vendredi 5 août 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04749

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau**MOSELLE CANALISEE (secteur amont)****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 10/08/2022 à 08:00**

o Moselle canalisée

entre les pk 370.850 (écluse de Toul) et pk 392.100 (écluse de Neuves-Maisons)

- à partir du 11/08/2022 à 20:00

o Moselle canalisée

entre les pk 363.620 (écluse de Fontenoy) et pk 392.100 (écluse de Neuves Maisons)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison de la baisse du débit des cours d'eau, la navigation sera arrêtée sur le secteur amont de la Moselle à compter du mercredi 10 août à 08h00 de Toul à Neuves Maisons et à compter du jeudi 11 août à 20h00 de Fontenoy à Neuves Maisons.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à se conformer aux recommandations qui leur seront données par le personnel en poste aux écluses.

Service(s) à contacter :

ADVE Nancy, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.17.01.01 - Fax : 03.83.17.01.30

Arrondissement Environnement Maintenance Exploitation, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.30.01 - Fax : 03.83.95.30.02

UTI Moselle, 6, rue de Méric, CS 21052, 57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Directeur Adjoint

Signé

Antoine VOGRIG

UTI Moselle

6, rue de Méric - CS 21052

57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57